

Abdichtungen von Innenräumen

Impermeabilizzazione all'interno di edifici

Étanchéités des pièces intérieures

564
271/1

Numéro de référence
SN 564271/1:2025 fr

Valable dès le: 2025-05-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

La présente publication respecte les principes d'un langage inclusif. La compréhension et la neutralité du mode d'expression sont déterminantes. Si pour des raisons de meilleure lisibilité, un seul genre est utilisé, ce choix relève de l'organe responsable de la publication.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/rectificatif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Avant-propos	4	4 Exécution	32
0 Champ d'application	5	4.1 Généralités	32
0.1 Délimitation	5	4.2 Support	32
0.2 Conditions générales pour la construction	6	4.3 Barrières d'étanchéité contre les remontées capillaires	32
0.3 Références normatives	6	4.4 Étanchéité	33
0.4 Dérogations	7	4.5 Étanchéité secondaire	37
1 Terminologie	8	4.6 Raccordements et fermetures de bord, éléments d'installation	38
1.1 Termes généraux	8	4.7 Couche d'usure	39
1.2 Couches	9	4.8 Évacuation des eaux	39
1.3 Matériaux	10	Annexe	
1.4 Sanitaires	11	A (normative) Classes d'étanchéité	40
2 Étude du projet	12	B (normative) Exigences liées aux matériaux de construction	41
2.1 Généralités	12	C (normative) Représentation schématique d'éléments de construction à étancher	44
2.2 Sous-construction et support pour systèmes d'étanchéité	17	D (normative) Essai de résistance à l'arrachement	46
2.3 Étanchéité à l'air, pare-vapeur, barrières contre les remontées capillaires	20	E (informative) Index des termes	48
2.4 Isolation thermique	20		
2.5 Isolation phonique	21		
2.6 Étanchéité	21		
2.7 Étanchéité secondaire	23		
2.8 Raccordements et fermetures de bord pour les éléments d'installation, les raccordements de baignoire et les éléments traversants	24		
2.9 Couche d'usure	26		
2.10 Évacuation des eaux	27		
2.11 Joints dans la couche d'usure	27		
3 Matériaux	28		
3.1 Généralités	28		
3.2 Support	28		
3.3 Étanchéité	28		
3.4 Étanchéité secondaire	30		
3.5 Couche d'usure	30		
3.6 Évacuation des eaux	31		
3.7 Sanitaires	31		

AVANT-PROPOS

La norme SIA 271 *Étanchéité des bâtiments*, édition 2007, est la première à avoir réglementé les étanchéités des pièces intérieures. Les expériences accumulées avec cette norme ont montré que ses spécifications en matière d'étanchéités des pièces intérieures étaient trop imprécises et incomplètes que pour être bien acceptées sur le marché.

Lors de la révision de la norme SIA 271 *Étanchéités des bâtiments*, édition 2021, il a été reconnu que l'ajout de l'étanchéité des pièces intérieures surchargeait la norme SIA 271 et nuisait à sa compréhension. C'est pourquoi les étanchéités des pièces intérieures ont été dissociées de la norme SIA 271 pour faire l'objet de la présente norme SIA 271/1.

Commission SIA 271

Organisations représentées dans la commission SIA 271 et dans le groupe de travail SIA 271/1

PAVIDENSA	Étanchéités revêtements Suisse
SIA KH	Commission SIA des normes du bâtiment
ASEPP	Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
ASC	Association Suisse du Carrelage
suissetec	Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment

Commission SIA 271, Étanchéité des bâtiments

		Représentant de
Président	Andy Nussbaumer, Menzingen	Enveloppe des édifices Suisse
Membres	Andreas Bernhard, Wädenswil Stephan Glaus Stämpfli, Berne Benno Lees, Altikon Henning Röth, Zurich Markus Zumoberhaus, Lucerne	PAVIDENSA SIA KH, planificateur (membre de la SIA) suissetec Planificateur Physicien du bâtiment

Commission SIA 271/1, Étanchéité des pièces intérieures

		Représentant de
Président	Andreas Bernhard, Wädenswil	Expert
Membres	Frowin Andermatt, Baar Alex Beutler, Fürigen Urs Gassmann, Küssnacht am Rigi Stephan Glaus Stämpfli, Berne Jörg Kradolfer, Wallisellen Urs Lippuner, Zurich Claudio Paganini, Mühlethal Henning Röth, Zurich Urs Spuler, Seuzach	ASC PAVIDENSA Fabricant SIA KH, planificateur (membre de la SIA) ASEPP suissetec (membre de la SIA) Expert Planificateur Expert

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 271/1 le 6 mars 2025.

Elle est valable dès le 1^{er} mai 2025.

Copyright © 2025 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.